

■ **FONDATION OTT**, à Marly, Route de la Grangettes 21.
Nouvelle fondation régie par les articles 80 et ss du CCS. Statuts du 04.02.2002. But: venir en aide aux jeunes sportifs/ives résidant à Marly en soutenant les clubs sportifs suivant de la commune soit le FC Marly, le Club Athlétique de Marly et le Marly Basket. La fondation soutient financièrement les écoliers participant à la colonie de vacances organisée par l'association 'la colonie de vacances de Marly'. Conseil de fondation: Ott Marcel Jean, de Langnau im Emmental, à Marly, président, et Ott Susi, de Langnau im Emmental et Lufingen, à Marly, vice-présidente, tous deux avec signature collective à deux avec le secrétaire. Rosset Jean-Philippe, de Prez-vers-Noréaz, à Corminboeuf, secrétaire, avec signature collective à deux.
Journal no 530 du 11.03.2002
(00388152 / CH-217.1.001.515-1)